

SAVINES-LE-LAC

« Le lac mérite d'avoir sa capitainerie »

Hier, un bain d'élus et de curieux a assisté à l'inauguration de la capitainerie du lac de Serre Ponçon, située à Savines-le-Lac. Un projet global d'environ 4,2 millions d'euros.

Au loin du pont de Savines-le-Lac, un bâtiment rouge, signé de l'architecte Anne Lévy, fait figure de proue du lac de Serre-Ponçon. Il s'agit de la capitainerie.

Hier, une centaine de personnes et d'élus sont venus inaugurer cette nouvelle structure. « Je voulais récompenser l'ensemble des élus de ce territoire qui m'ont accompagné. On aurait pu nommer ce bâtiment maison technique à nouveau mais on voulait lui donner un peu plus de puissance. Après tout, l'année prochaine, des épreuves nationales et internationales vont démarrer. Les compétiteurs sont habitués à être accueillis par une capitainerie. Ici, les plaisanciers vont pouvoir se retrouver, les

gens du pays vont pouvoir passer un moment agréable. C'est un lieu technique mais aussi d'information et de tourisme », précise Victor Berenguel, maire de Savines-le-Lac et président du Smadesep.

« Créer un lieu pour ces hommes du lac »

300 dispositifs de balises nautiques adaptés à la navigation de nuit, trois stations-service, un dispositif de pompage, deux aires de carénages, huit plages publiques surveillées, dix ports publics qui accueillent environ 3000 clients chaque été, 1200 emplacements d'amarrage, sans oublier l'aspect touristique avec un accueil projection et écran tactile pour les visiteurs et un club-house. Des dispositifs pensés et réalisés par l'architecte Anne Lévy : « J'ai voulu créer un lieu pour ces hommes du lac qui au quotidien analysent, informent, interviennent, sécurisent, balisent et protègent la population ».

F.G.



La capitainerie de Serre-Ponçon a été inaugurée, hier, en présence de nombreux élus du département.

Photos Le DL/Floriane GOUJON

L'INFO EN +

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, la capitainerie de Serre-Ponçon ouvre ses portes aujourd'hui. Cinq visites sont prévues tout au long de la journée, à 10, 11, 14, 15 et 16 heures. Elles seront commentées.